

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MAI 2021

Présents : **Vaurs** Laurent, **Lauret** Brice, **Armagnac** Alain, **Touchet** Laure, **Barggachi** Didier, **Laurent** Bernard

Absent : **Plattner** Sophie

1. Budget communal :

Concernant le budget communal l'affectation du résultat n'est pas correcte. Nous devons rajouter un crédit de 2574 euros sur l'investissement car l'excédent de fonctionnement a été sous-évalué pour l'exercice de 2021.

C'est voté à l'unanimité.

2. Budget de l'eau :

- ✚ Suite à une erreur des comptes de 2018, un titre de 700 euros est émis concernant un versement de subvention. C'est voté à l'unanimité.
- ✚ Il faut prévoir une ligne d'annulation de titre au budget de l'eau. C'est voté à l'unanimité.

3. Logement communal :

Suite à une commission pour l'attribution du logement communal, 3 candidatures se sont présentées et le logement est attribué à Charlotte **FONTAINE** et Sandro **LOUIS**.

Le loyer est fixé à **550 euros hors charge** (charge des déchets, du ramonage et de l'entretien de la chaudière sous la responsabilité du locataire).

En vue de la nouvelle affectation du logement des travaux ont été réalisés :

Les peintures ont été refaites, une porte a été remplacée par une fenêtre, une poutre de soutènement a été rajoutée, création d'un trottoir pour assainir les remontées d'humidité et le jardin a été nettoyé.

Cela permet de fournir un logement en meilleur état.

L'attribution du logement et les conditions du bail sont votées à l'unanimité.

4. Création d'un poste d'aide à la communication et au secrétariat :

L'objectif de ce poste permettrait de s'occuper du site internet, de faire l'archivage et de combler le travail manquant au niveau du secrétariat mais aussi

de rattraper un retard existant au niveau de l'organisation et de l'archivage du secrétariat.

Nous proposons le recrutement d'un agent contractuel d'un emploi non permanent sur une base de 16 heures par mois pendant une durée de 3 mois à compter du mois de juin.

Cette proposition est votée à l'unanimité, or un conseiller municipal ne prenant pas part au vote en raison de lien de parenté avec la personne recrutée.

5.Elections du 20 et 27 juin 2021 :

2 élections ont lieu le même jour. En raison de la situation sanitaire actuelle nous devons organiser le scrutin en séparant la pièce en deux. Une seule personne votante pourra pénétrer dans la salle et effectuera les deux votes l'un après l'autre. Chaque personne devra porter un masque et les stylos utilisés seront désinfectés.

6.Projet de mise aux normes de la station de pompage :

Par rapport aux problèmes de turpitude, il est proposé de ne pas faire de travaux supplémentaires et de basculer temporairement sur le réseau de Tonnac en cas de problème. Le syndicat du Lévézou et le cabinet Dejante pensent que c'est la solution la moins coûteuse et la plus rapide pour favoriser la mise en œuvre. Cette solution va être soumise à l'A.R.S. sous condition qu'un système automatisé soit installé pour permettre de basculer d'un réseau à l'autre en cas de problème de turpitude ou pas. Le conseil municipal est d'accord avec cette proposition.

Le dossier A.R.S. pour la mise en conformité de la station va être déposé autour du **11 juin**. Une réunion entre l'entreprise Seihe, le syndicat, le cabinet Dejante et la mairie aura lieu le **7 juillet** pour aborder les différentes malfaçons et l'ensemble des restes à réaliser.

7.Point sur le PLUI :

Nous avons 0.5 ha de disponible à la constructibilité pour les 10 ans à venir sur la commune de Roussayrolles. Cette superficie est déterminée par le SCOT en fonction de l'évolution démographique faite jusqu'en 2019. Nous allons prendre contact avec les différents propriétaires des terrains constructibles actuels pour voir si ces terrains sont destinés à la vente. L'objectif est de dessiner une nouvelle carte communale qui permette de favoriser le plus d'habitation possible.

8.Bilan de la première année :

Tous les conseillers ont exprimé leurs vécus sur cette première année, avec globalement une satisfaction sur les tâches réalisées malgré les difficultés

rencontrées en raison de la crise sanitaire actuelle. Tous les élus sont satisfaits de travailler ensemble dans cette équipe.

Un cinéma en plein air est prévu le **31 juillet 2021**.